

Septembre 2019

Mois du renouvellement de votre adhésion

Pourquoi renouveler votre adhésion ?

Elle vous donnera le droit de voter à la prochaine assemblée générale de mars 2020 !

Les soins palliatifs...

« Ils sont à la fois un refus de l'abandon et un refus de l'acharnement thérapeutique. »

Certes en France, que ce soit en métropole ou dans les îles, le besoin d'une large offre de soins palliatifs n'a jamais été aussi grand et la proportion grandissante de personnes âgées augmente le besoin de soins continus pour les personnes atteintes de maladies évolutives et incurables.

Cette situation devient de plus en plus vraie chez nous, mais elle concerne aussi d'autres régions du monde et surtout les environnements aux ressources limitées : là, les soins palliatifs sont souvent l'axe principal du traitement, ils sont un combat contre la douleur et les maux du corps, contre la souffrance psycho-existentielle.

Le VIH mais encore toutes sortes de maladies qui blessent l'être humain dans son corps, dans sa chair affectent directement ou indirectement une grande partie du continent africain. Certains pays connaissent un début de développement des soins palliatifs et d'autres sont en mouvement avec une association nationale de soins palliatifs comme le Cameroun.

Ces pays ont besoin de médicaments, mais aussi de formation, de structuration et du soutien de l'état.

Aussi, ACA2 a décidé d'aider particulièrement le Dr Esther DINA BELLl et son équipe de l'Association VOPACA pour mener à bien le projet ESOP FOSAL phase 2, dans la Région du Littoral.

Ce vaste continent, l'AFRIQUE, a besoin de nous, a besoin de vous, pour développer les soins palliatifs.

Soutenez ACA2...Soutenez l'Association Accompagnement Coopérer Afrique !

*Vous pouvez vous acquitter de votre cotisation ou faire un don sur internet à partir d'Hello Asso
C'est gratuit...c'est FACILE !*

Adhésion en ligne

C'EST NOUVEAU !

Vous pouvez régler votre adhésion sur Hello Asso

<https://www.helloasso.com/associations/association-accompagnement-cooperer-afrique/adhesions/depliant-adhesion>

Suivez le guide !

Si vous êtes une personne physique, c'est 10 euros et vous choisissez le nombre d'adhésion que vous souhaitez régler.

Vous pouvez en même temps faire un don supplémentaire en cliquant sur la somme à verser ou sur le montant que vous désirez verser.

Cliquer sur « l'étape suivante »

Etape suivante :

C'est le récapitulatif financier que vous devrez payer **MAIS ATTENTION !!** au paragraphe suivant, vous allez lire : « **Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso** » :

Or, si vous ne souhaitez pas « laissez un pourboire » à Hello Asso, **vous devez modifier le montant et le mettre à zéro ! N'oubliez pas d'enregistrer votre modification !!**

Puis, continuer sur « étape suivante » le (s) nom de(s) adhérent(s), jusqu'à la finalisation, le paiement.

Vous recevrez par courriel directement et immédiatement l'attestation de versement à ACA2, nécessaire pour la **réduction d'impôts**.

Si vous répondez à cet appel, soyez vivement remercié(e) !

.....